



les journées de la culture

29, 30 septembre et 1^{er} octobre

Le patrimoine en vedette lors des Journées de la culture!

L'année 2017 se démarque avec des activités patrimoniales des plus inusitées qui sauront plaire aux jeunes tout comme aux grands!

Consultez la programmation dans la brochure *Rentrée culturelle* distribuée dans les foyers lévisiens et disponible au ville.levis.qc.ca.

Plus d'une quarantaine d'activités gratuites!

Quand Minecraft rencontre le Fort Numéro-Trois!

Les adeptes du patrimoine et les joueurs de *Minecraft* de 10 à 17 ans s'uniront pour reconstruire virtuellement le Fort Numéro-Trois dans un scénario historique enlevé. Cette alliance techno-historique surprenante permettra aux participants de mieux connaître cette portion de l'histoire tout en s'amusant. Conférence historique et découverte de la création par la population sont également au programme.



Plusieurs autres découvertes au programme

- Rencontre avec Denis Pépin, accordéoniste
- L'École de musique Jésus Marie vous ouvre ses portes
- Visites guidées et concerts dans les églises et chapelles
- Parcours historiques et architecturaux
- Portes ouvertes d'ateliers d'artistes
- Représentation de l'Orchestre symphonique de Lévis
- Exposition à l'Espace culturel du Quartier Saint-Nicolas
- Concerts Gospel
- Conférences historique à la Maison natale de Louis Fréchette
- Conte musical *Pierre et le Loup*

Et bien plus encore!

GRANDS ÉVÉNEMENTS CIRCULATION



Lors de grands événements, la Direction du service de police se réserve le droit d'apporter des modifications à la circulation habituelle. Le cas échéant, une signalisation appropriée est mise en place. Voici un événement qui aura prochainement un impact sur la circulation :

Ta famille, ton sommet – 16 septembre

Information : tafamiltonsommet.com

Info fermeture de rues : ville.levis.qc.ca/circulation

Pour connaître tous les événements qui se tiennent sur le territoire lévisien : visitezlevis.com

Pour suivre l'actualité de votre ville (avis de faire bouillir, fermetures de rues, etc.) abonnez-vous aux alertes de contenu au ville.levis.qc.ca/alertes ou encore à la page Twitter de la Ville à l'adresse twitter.com/villedelevis.

RINÇAGE DU RÉSEAU

Chaque année, la Ville de Lévis effectue le rinçage de son réseau d'aqueduc. Cette opération est effectuée pour chaque secteur une fois par année, soit à l'automne ou au printemps. Veuillez consulter le site Internet pour connaître les endroits visés : ville.levis.qc.ca, section Transport et infrastructures.

ville.levis.qc.ca



Collecte des matières résiduelles

Info-collecte : 418 835-8225

Collecte des déchets aux deux semaines

La collecte des bacs roulants à déchets est effectuée aux deux semaines, et ce, jusqu'au mois de juin prochain. Utilisez le bac bleu pour les matières recyclables et le bac brun pour les matières compostables afin de diminuer le volume de vos déchets. Consultez le calendrier des collectes pour tous les détails.

D COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES

R COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

C COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES

SECTEUR OUEST

SEPTEMBRE	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
D R C					1
D C	4	5	6	7	8
R C	11	12	13	14	15
D C	18	19	20	21	22
R C	25	26	27	28	29

SECTEUR EST

SEPTEMBRE	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
D C					1
R C	4	5	6	7	8
D C	11	12	13	14	15
R C	18	19	20	21	22
D C	25	26	27	28	29

Lévis, ville de c_oOpération

APPEL D'OFFRES

DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT

AVIS D'APPEL D'INTÉRÊT N° 2017-50-103

PROJET : QUALIFICATION POUR LA CONSTITUTION ÉVENTUELLE D'UNE LISTE DE FOURNISSEURS POUR LE TRANSPORT DE NEIGE ET DE GLACE SAISON 2017/2018

Description des services:

Ville de Lévis désire connaître les camionneurs résidents sur le territoire de la Ville de Lévis, indépendants (non-membres de l'association « Les Transporteurs en Vrac de la Rive-

Sud ») intéressés à transporter de la neige et de la glace pour la saison 2017-2018.

Documents d'avis d'appel d'intérêts : Disponibles à la Direction de l'approvisionnement (1)

Répondant unique pour toutes informations techniques ou administratives :

M. Steeve Ruel
Tél : 418 835-4943

Réception des documents :

avant 15 h, heure en vigueur localement, le 29 septembre 2017, date et heure butoir de réception des documents (1).

(1) Direction de l'approvisionnement, 9009, boul. du Centre Hospitalier, Lévis (Québec), G6X 1L4. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à

16 h 30 à l'exception de la période débutant le 1^{er} lundi de juin jusqu'à la fête du Travail qui est de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Cet avis d'appel d'intérêt ne constitue pas un appel d'offres ni une invitation à soumissionner, mais seulement une étape visant à permettre aux fournisseurs intéressés par le transport de neige et de glace pour la saison 2017/2018 à faire connaître leur intérêt à participer à un éventuel appel d'offres par voie d'invitation écrite.

Aucun frais n'est exigé pour cet avis d'appel d'intérêt.

Seuls les transporteurs indépendants ne faisant pas partie de l'association « Les transporteurs en Vrac de la Rive-Sud » peuvent signifier leur intérêt.

Dans l'éventualité où les besoins de la Ville mèneraient à la tenue d'un appel d'offres, la Ville invitera les fournisseurs qui se seront préalablement qualifiés en répondant au présent avis d'appel d'intérêt. La Ville se réserve le droit de ne lancer aucun appel d'offres ou de n'attribuer aucun contrat à la suite de cet avis d'appel d'intérêt.

Le directeur de l'approvisionnement

Vincent Vu

Le 13 septembre 2017

APPEL D'OFFRES

DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT

APPEL D'OFFRES PUBLIC n° 2017-55-109

Services professionnels en génie pour des travaux de réfection et de remplacement de conduites de diverses rues sur le territoire de la ville de Lévis, secteur Charny répartis en 2 lots

Description des services: La Ville de Lévis désire retenir les services professionnels afin d'effectuer des travaux de remplacement des conduites et la réfection de la chaussée des Avenues Belles-Amours, des Générations et de la Rotonde, dans le secteur de Charny, le tout répartis en deux (2) lots.

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SÉAO (2)

Répondant unique pour toutes informations techniques ou administratives :

Mme Pauline Demeule, Conseillère en approvisionnement
Tél : 418 835-4937

Réception des soumissions : avant 11 h, heure en vigueur localement, le 28 septembre 2017, date et heure de l'ouverture publique (1) des soumissions.

Visite des lieux : Aucune

(1) Direction de l'approvisionnement, 9009, boulevard du Centre Hospitalier, 2^e étage, Lévis (Québec) G6X 1L4. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 à l'exception de la période débutant le 1^{er} lundi de juin jusqu'à la fête du Travail qui est de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

(2) SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1 866 6697326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

AVIS AUX SOUS-CONTRACTANTS

Le marché est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO). Cela signifie que le contrat est ouvert non seulement aux entreprises du territoire de la Ville de Lévis, mais également à celles de l'ensemble de la province de Québec et à celles de l'Ontario.

Les soumissionnaires peuvent obtenir copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions (soit les noms des soumissionnaires) en en faisant la demande par courriel à resultats.soumission@ville.levis.qc.ca. Ces procès-verbaux sont disponibles à compter du jour ouvrable suivant le jour de l'ouverture des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Le directeur de l'approvisionnement

Vincent Vu

Le 13 septembre 2017

APPEL D'OFFRES

DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT

APPEL D'OFFRES PUBLIC n° 2017-55-110

Services professionnels en ingénierie pour la réfection du mur de soutènement de la Côte Louis-Frédette

Description des services: La Ville de Lévis désire retenir les services professionnels d'une firme spécialisée en ingénierie, et plus particulièrement en ouvrage d'arts afin de réaliser les plans, devis et la surveillance pour des travaux de réfection du mur de soutènement de la Côte Louis-Frédette dans le secteur Desjardins.

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SÉAO (2)

Répondant unique pour toutes informations techniques ou administratives :

Mme Pauline Demeule, Conseillère en approvisionnement
Tél : 418 835-4937

Réception des soumissions : avant 11 h, heure en vigueur localement, le 28 septembre 2017, date et heure de l'ouverture publique (1) des soumissions.

Visite des lieux : Aucune

(1) Direction de l'approvisionnement, 9009, boulevard du Centre Hospitalier, 2^e étage, Lévis (Québec) G6X 1L4. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 à l'exception de la période débutant le 1^{er} lundi de juin jusqu'à la fête du Travail qui est de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

(2) SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1 866 6697326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

AVIS AUX SOUS-CONTRACTANTS

Le marché est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO). Cela signifie que le contrat est ouvert non seulement aux entreprises du territoire de la Ville de Lévis, mais également à celles de l'ensemble de la province de Québec et à celles de l'Ontario.

Les soumissionnaires peuvent obtenir copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions (soit les noms des soumissionnaires) en en faisant la demande par courriel à resultats.soumission@ville.levis.qc.ca. Ces procès-verbaux sont disponibles à compter du jour ouvrable suivant le jour de l'ouverture des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Le directeur de l'approvisionnement

Vincent Vu

Le 13 septembre 2017

APPEL D'OFFRES

DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT

APPEL D'OFFRES PUBLIC n° 2017-50-99

Travaux d'installation de débitmètres

Description des travaux : La Ville de Lévis demande des soumissions pour des travaux d'installation ou de remplacement de débitmètres incluant la modification du réseau d'aqueduc, l'installation d'une chambre de béton préfabriqué ainsi que la réfection des surfaces endommagées.

Documents d'appel d'offres : Disponibles sur SÉAO (2)

Répondant unique pour toutes informations techniques ou administratives :

M. Dominique Demers
Tél : 418 835-4960 poste 4138

Réception des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, le 28 septembre 2017, date et heure de l'ouverture publique (1) des soumissions.

Visite des lieux : Aucune

(1) Direction de l'approvisionnement, 9009, boulevard du Centre Hospitalier, 2^e étage, Lévis (Québec), G6X 1L4. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 à l'exception de la période débutant le 1^{er} lundi de juin jusqu'à la fête du Travail qui est de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

(2) SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1 866 6697326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

AVIS AUX SOUS-CONTRACTANTS

Les contrats de construction comportant une dépense de 100 000 \$ et plus et de moins de 250 000 \$ sont assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB).

Les soumissionnaires peuvent obtenir les résultats de l'ouverture des soumissions (soit les noms des soumissionnaires et leur prix respectif) sur SÉAO (2) à compter du jour ouvrable suivant celui de l'ouverture des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

AVIS AUX SOUS-CONTRACTANTS

Ne peut être divulgué par un membre d'un conseil ou par un fonctionnaire ou employé de la municipalité, jusqu'à l'ouverture des soumissions, un renseignement permettant de connaître le nombre ou l'identité des personnes qui ont présenté une soumission ou qui ont demandé une copie de la demande de soumissions, d'un document auquel elle renvoie ou d'un document additionnel qui y est lié.

Le directeur de l'approvisionnement,

Vincent Vu

Le 13 septembre 2017

APPEL D'OFFRES

DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT

APPEL D'OFFRES PUBLIC n° 2017-50-106

Fourniture du service de signaleurs

Description des services: La Ville de Lévis désire obtenir les services de signaleurs sur son pour la période de l'adjudication du contrat jusqu'au 1^{er} juillet 2022.

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SÉAO (2)

Répondant unique pour toutes informations techniques ou administratives :

M. Steeve Ruel, Approvisionneur
Tél : 418 835-4943

Réception des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, le 28 septembre 2017, date et heure de l'ouverture publique (1) des soumissions.

Visite des lieux : Aucune

(1) Direction de l'approvisionnement, 9009, boulevard du Centre Hospitalier, 2^e étage, Lévis (Québec), G6X 1L4. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 à l'exception de la période débutant le 1^{er} lundi de juin jusqu'à la fête du Travail qui est de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

(2) SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1 866 6697326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

AVIS AUX SOUS-CONTRACTANTS

Une entreprise qui souhaite conclure avec la Ville tout contrat de service comportant une dépense égale ou supérieure à un (1) million de dollars doit obtenir à cet effet une autorisation de l'Autorité des marchés financiers. L'entreprise qui répond au présent appel d'offres doit être autorisée à la date du dépôt de sa soumission.

Ce contrat est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Les soumissionnaires peuvent obtenir les résultats de l'ouverture des soumissions (soit les noms des soumissionnaires et leur prix respectif) sur SÉAO (2) à compter du jour ouvrable suivant celui de l'ouverture des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Le directeur de l'approvisionnement

Vincent Vu

Fait à Lévis, le 13 septembre 2017

APPEL D'OFFRES

DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT

APPEL D'OFFRES PUBLIC n° 2017-50-107

Mise à niveau des systèmes mécaniques et électriques au Centre Paul-Bouillé

Description des travaux : Mise à niveau des systèmes mécaniques et électriques au Centre Paul-Bouillé

Documents d'appel d'offres : Disponibles sur SÉAO (2)

Répondant unique pour toutes informations techniques ou administratives :

M. Steeve Ruel, approvisionneur
Tél : 418 835-4943

Réception des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, le 28 septembre 2017, date et heure de l'ouverture publique (1) des soumissions.

Visite des lieux : Facultative sur rendez-vous avec le répondant unique.

(1) Direction de l'approvisionnement, 9009, boulevard du Centre Hospitalier, 2^e étage, Lévis (Québec), G6X 1L4. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 à l'exception de la période débutant le 1^{er} lundi de juin jusqu'à la fête du Travail qui est de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

(2) SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1 866 6697326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

AVIS AUX SOUS-CONTRACTANTS

Les contrats de construction comportant une dépense de 100 000 \$ et plus et de moins de 250 000 \$ sont assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB).

Les soumissionnaires peuvent obtenir les résultats de l'ouverture des soumissions (soit les noms des soumissionnaires et leur prix respectif) sur SÉAO (2) à compter du jour ouvrable suivant celui de l'ouverture des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

AVIS AUX SOUS-CONTRACTANTS

Ne peut être divulgué par un membre d'un conseil ou par un fonctionnaire ou employé de la municipalité, jusqu'à l'ouverture des soumissions, un renseignement permettant de connaître le nombre ou l'identité des personnes qui ont présenté une soumission ou qui ont demandé une copie de la demande de soumissions, d'un document auquel elle renvoie ou d'un document additionnel qui y est lié.

Le directeur de l'approvisionnement

Vincent Vu

Le 13 septembre 2017

AVIS PUBLIC

ARRONDISSEMENT DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE-EST

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La population est avisée qu'à une séance ordinaire du conseil d'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est qui aura lieu le **mercredi 4 octobre 2017, à 19 h**, à la salle du conseil d'arrondissement (Centre civique), 959, rue Nolin, Lévis (secteur Saint-Jean-Chrysostome), le conseil statuera sur la demande suivante :

Dérogation mineure visant à :

- Permettre au 1375, boulevard Guillaume-Couture, Lévis, lot 2 154 351, la construction d'un bâtiment mixte, avec un revêtement extérieur pour les murs d'un bâtiment principal, en matériau de fibrociment, avec des proportions variant entre 82% et 92% de la superficie d'un mur, excluant les ouvertures, alors que l'article 306 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement prescrit que le matériau de fibrociment ne doit pas excéder une proportion 25% de la superficie de tout mur d'un bâtiment principal excluant les ouvertures.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que le conseil ne rende sa décision sur cette demande.

Chef de service,

Hélène Jomphe

Le 13 septembre 2017

ERRATUM

CORRECTION DU LIEU DE LA SÉANCE

AVIS PUBLIC

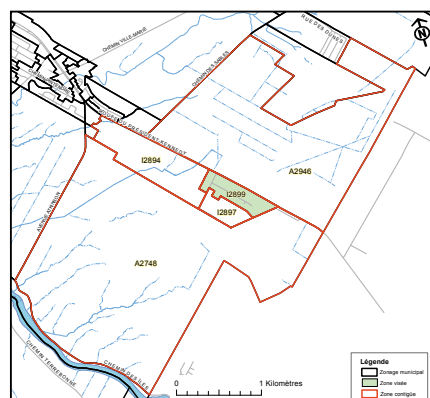
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le Projet de règlement RV-2017-17-52 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'usages dans la zone industrielle I2899, secteur Pintendre)

Lors d'une séance tenue le 28 août 2017, le conseil de la Ville a adopté le Projet de règlement RV-2017-17-52 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce Projet de règlement a pour objet de permettre, dans la zone I2899, les classes d'usages principaux I102 et I104 et de prévoir des normes applicables à ces classes d'usages.

Ce Projet de règlement concerne la zone I2899 située dans le secteur Pintendre et illustrée par le croquis ci-dessous.



Ce Projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Une assemblée publique de consultation sur ce Projet de règlement aura lieu le 14 septembre 2017 à 18 heures 30, à la salle du conseil de l'arrondissement de Desjardins, située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le président du conseil de l'arrondissement ou un autre membre du conseil de l'arrondissement désigné par le président, expliquera ce Projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Il identifiera également les dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire contenues au Projet de règlement et expliquera la nature et les modalités d'exercice du droit de certaines personnes de demander que tout règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter.

Ce Projet de règlement et le croquis illustrant la zone concernée peuvent être consultés au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, au bureau de l'arrondissement de Desjardins, située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis, et au bureau de la Direction de l'urbanisme, situé au 996, rue de la Concorde, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

La greffière,

Marlyne Turgeon, avocate

Le 6 septembre 2017

AVIS PUBLIC

PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

INFORMATION ET CONSULTATION DU DOSSIER PAR LE PUBLIC SUR LE PROJET DE RÉFECTION DE LA VOIRIE DE LA RUE DE LA GRÈVE-GILMOUR ARRONDISSEMENT DESJARDINS, VILLE DE LÉVIS

Située le long du fleuve Saint-Laurent, la rue de la Grève-Gilmour est inondée au printemps et lors des tempêtes. Afin de pallier les dommages qu'elle subit et pour faciliter les interventions d'urgence, la Ville de Lévis a commandé la réalisation de travaux majeurs de réfection de sa voirie sur une distance d'environ 1,2 km, incluant l'aménagement d'un cercle de virage à son extrémité est. De plus, dans sa volonté de valoriser les berges qui donnent accès au fleuve, la Ville désire par le fait même améliorer l'attrait visuel du secteur.

Cet avis est publié pour informer la population qu'elle peut consulter l'étude d'impact et les autres documents concernant ce projet à compter du 29 août 2017. Ces documents sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

Bibliothèque Pierre-Georges Moy

7, rue Monseigneur-Gosselin
Lévis (Québec) G6V 5J9
Téléphone : 418 838-4122

Accès internet gratuit

Heures d'ouverture :

Lundi : Fermé
Mardi au jeudi : 9 h - 20 h
Vendredi : 12 h - 20 h
Samedi : 9 h - 17 h
Dimanche : 13 h - 17 h

ainsi qu'aux centres de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) :

Université du Québec à Montréal (UQAM)

Bibliothèque des sciences juridiques
Pavillon Hubert-Aquin
Section des publications gouvernementales et internationales
400, rue Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H2L 2C5
Tél. : 514 987-6184

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8 h 30 - 22 h
Samedi : 11 h - 17 h

La bibliothèque sera fermée les 4 septembre et 9 octobre 2017.

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h
13 h - 16 h 30

Les bureaux seront fermés les 4 septembre et 9 octobre 2017.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros 418 643-7447 ou sans frais 1 800 463-4732, de même que sur le site du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca.

SÉANCE D'INFORMATION DU BAPE

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une séance d'information :

Le mardi 19 septembre 2017 à compter de 13 h 30

Salle Harfang des neiges

Hôtel L'Oiselière

165-A, route du Président-Kennedy

Lévis

Toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, la tenue d'une audience publique relativement à ce projet ; cette demande doit être faite au plus tard le vendredi 13 octobre 2017 à l'adresse suivante : Édifice Marie-Guyart, 675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7.

Cet avis est publié par la Ville de Lévis conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (RLRQ, 1981 c. Q2, r.23).

Le 13 septembre 2017

AVIS PUBLIC

ARRONDISSEMENT DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE-OUEST

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

La population est avisée qu'à une séance ordinaire du conseil d'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest qui aura lieu le mercredi 4 octobre 2017, à 18 h 30, à la salle du conseil d'arrondissement, soit la salle multifonctionnelle de la Bibliothèque Albert-Rousseau sise au 711, avenue Albert-Rousseau, Lévis (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), le conseil statuera sur les demandes suivantes :

Dérogation mineure visant à :

- Permettre au 857, route Marie-Victorin, Lévis, lot 1 962 796, qu'un espace de stationnement hors rue localisé en cour avant :

ne soit pas séparé de la ligne avant par une bande minimale de 2 mètres. L'absence de cette bande fera en sorte qu'il n'y aura pas de gazon et qu'elle

- ne sera pas ornée à chaque 5 mètres linéaires d'un arbre ou d'un arbuste ;
- soit situé à une distance minimale de 1,2 mètre de la façade ;

et ce, pour l'agrandissement d'un bâtiment commercial ;

alors que les articles 96 (paragraphe 8 et 9) et 107 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement prescrivent respectivement, qu'un espace de stationnement hors rue localisé en cour avant doit être séparé de la ligne avant par une bande minimale de 2 mètres. Cette bande doit être gazonnée et ornée à chaque 5 mètres linéaires d'un arbre ou d'un arbuste et distant d'au moins 2 mètres de la façade.

Usage conditionnel visant à :

- Permettre au 455, chemin Vire-Crêpes, Lévis, lot 2 286 553, un logement additionnel à l'étage de l'habitation unifamiliale isolée.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que le conseil ne rende sa décision sur ces demandes.

Chef de service,

Hélène Jomphe

Le 13 septembre 2017